

Nouvelles données sur l'urbanisme de la ville préromaine de Lattara

par Michel Py

Dans les études concernant l'agglomération antique de Lattara, les questions touchant à l'urbanisme de la période préromaine ont été abordées à plusieurs reprises, avec des points de vue différents selon l'avancement des recherches.

Avant l'ouverture d'une fouille extensive dans le quartier Saint-Sauveur (Py 1993), on ne pouvait se faire aucune idée précise de l'organisation de la cité, et seul pouvait être tiré des sondages du Groupe Archéologique Painlevé un bilan sur l'extension topographique et chronologique des traces d'occupation (Marchand 1971 ; Py 1988).

Les fouilles programmées réalisées à partir de 1984 ont fourni d'emblée une image différente, en révélant un quartier de la ville très structuré, avec une trame viaire hiérarchisée (rues principales, rues secondaires, ruelles) et des îlots d'habitation régulièrement agencés (Garcia 1990).

Le repérage du tracé de l'enceinte sur la face orientale de la cité, le long d'un probable bras du Lez, puis sur la face méridionale au bord de la zone lagunaire, a constitué une autre étape importante dans la connaissance du plan urbain (López 1996), tandis que la caractérisation de la gestion des rues (Lebeaupin 1996), l'analyse du plan et des fonctions des habitations (Py 1996) et la description des techniques de construction domestiques (Chazelles 1996) complétaient l'idée que l'on pouvait se faire de l'aspect, du fonctionnement et de l'évolution de cet habitat.

Les recherches stratigraphiques montraient concurremment l'ancienneté de la mise en place de la trame urbaine perdurant jusqu'à la fin de l'âge du Fer, et ouvraient vers diverses hypothèses quant à la gestion et à la géométrie de l'espace urbain (Garcia 1996, 1999).

Une nouvelle vision du plan de Lattes protohistorique

Plusieurs données topographiques majeures sont venues ces dernières années renouveler la conception que l'on pouvait avoir à la fois de l'organisation de la cité et de son évolution dans le temps.

La poursuite de l'exploration de l'enceinte méridionale, sous la direction de Joan López (cf. *supra*), a tout d'abord démontré l'homogénéité chronologique de la mise en place de la première courtine (vers 500 av. n. è.) sur l'ensemble de la façade sud de la ville, soit sur plus de 200 m de long (fig.1, point A). Une telle observation implique que l'agglomération occupait dès l'origine dans le sens est-ouest toute la largeur qu'on lui connaît actuellement.

Concernant l'étendue de la ville vers l'ouest, une autre observation a été effectuée dans un sondage mené à l'intérieur de l'enceinte, où l'on a dégagé à la limite occidentale du chantier le croisement de trois rues convergeant vers le sud-ouest et évoquant une patte d'oie (fig.1, point B). Cette disposition a suscité l'hypothèse de la présence dans ce secteur d'une porte d'angle dans l'enceinte qui serait symétrique à la porte ancienne de l'angle sud-est.

Concurremment, l'exploration extensive de l'espace intra muros fournissait plusieurs indices

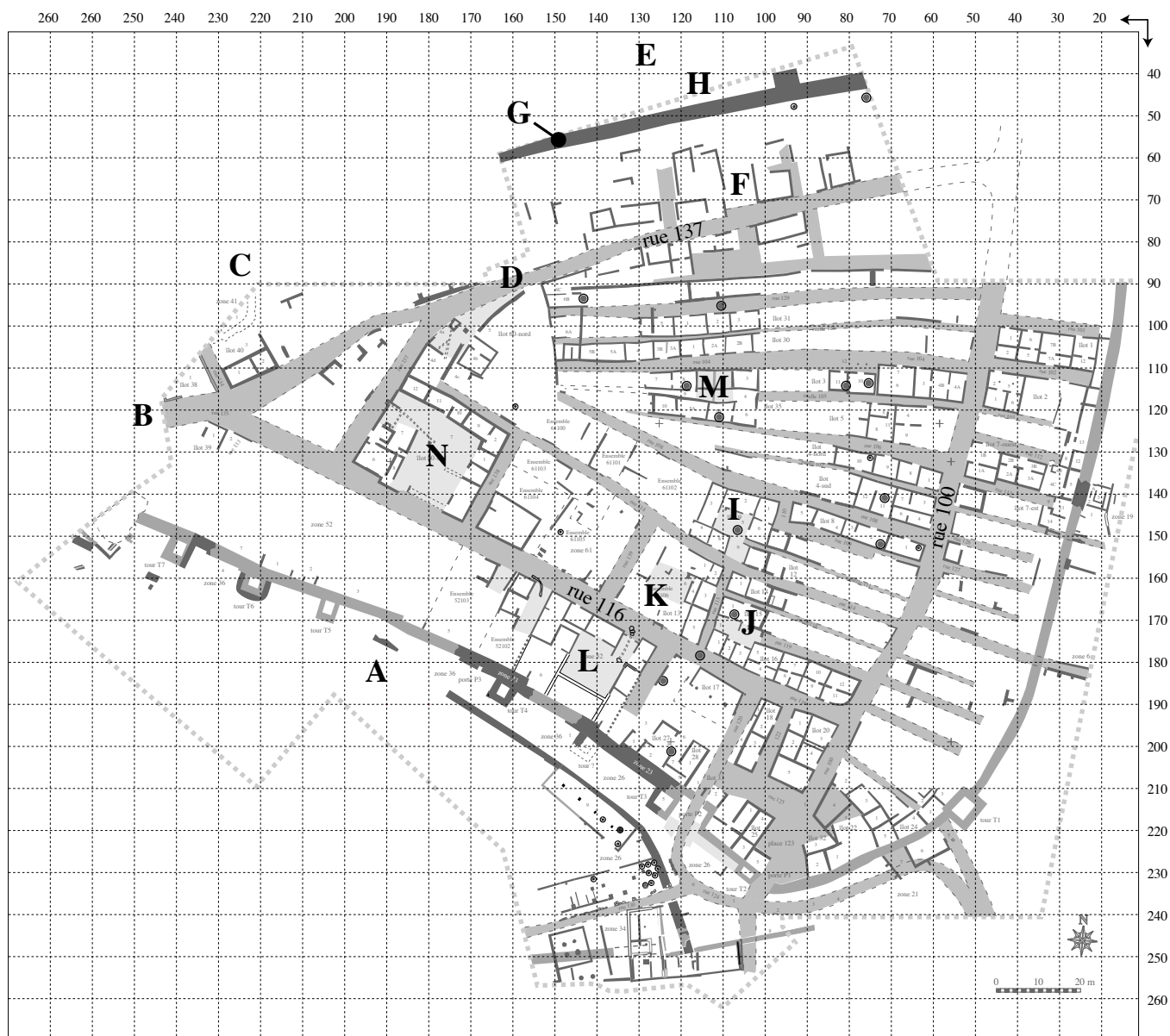


Fig. 1 : Plan général de la ville archaïque de *Lattara* dans le quartier Saint-Sauveur (état 2003).

conduisant à restituer un retour possible du rempart archaïque dans l'axe de la limite nord de la parcelle DZ1 acquise par l'État, limite au demeurant ancienne puisque figurant déjà sur le cadastre napoléonien. Ces indices étaient de trois sortes :

- d'une part, le dégagement des niveaux d'habitat superficiels au nord-ouest du chantier (fig.1, point C) révélait une remontée des niveaux anciens (IIIe-IVe s.) vers le nord tout à fait semblable au phénomène observé aux abords du parement interne de l'enceinte sur la façade orientale de la ville (zones 1, 7), dans l'angle sud-est (zones 22, 24, 32) ou sur la façade méridionale (zones 25, 27, 33, 52).

- d'autre part, une importante voie de circulation (rue 137) était repérée au nord des zones 60 et 31 (fig.1, point D) : or cette rue venait s'aligner parallèlement à la limite cadastrale nord (fig.2), tout comme la rue 100 s'alignait à la courtine orientale et la rue 116 s'alignait à la courtine méridionale. De plus, la distance séparant cette rue de la limite parcellaire (une quarantaine de mètre) était assez proche de celle séparant les autres rues principales de l'enceinte (entre 25 et 30 m).

- enfin, le creusement récent d'une piscine dans la parcelle DZ63 jouxtant le parc archéologique (fig.1, point E), révélait de puissantes constructions d'époque romaine à près de deux mètres sous le sol actuel, soit 1,50 m plus bas que les niveaux préromains observés dans le quartier 30-35. Cette

disparité chrono-topographique impliquait, de part et d'autre de la limite cadastrale, un dénivelé trop important pour être imputé à une simple pente naturelle, que rien d'ailleurs ne justifiait dans cette direction. Or un dénivelé du même ordre (imputable au rythme très inégal de la sédimentation anthropique à l'intérieur et à l'extérieur de la ville antique) avait été observé à plusieurs reprises de part et d'autre de l'enceinte, notamment dans les zones 6 et 19 et dans la zone portuaire.

Ces arguments convergents, s'ils fondaient une hypothèse de travail solide, appelaient néanmoins une vérification sur le terrain : celle-ci fut réalisée durant la campagne de fouille d'août 2003, grâce au décapage des terres labourées sur 4067 m² au nord des îlots 3 et 31 (fig.1, point F). Ce décapage, arrêté sur les premiers niveaux conservés en place, a permis de confirmer plusieurs points, notamment :

- le statut de rue principale de la voie 137, qui se caractérise par de puissantes recharges de galets et se poursuit de manière rectiligne vers l'est jusqu'à la hauteur de la rue principale 100 ;
- l'existence d'îlots d'habitation orientés nord-sud au nord de cette rue ;
- enfin, la présence nettement visible de la tranchée d'épierrement de la fortification, parallèle à la rue 137 et à la limite nord de la parcelle cadastrale DZ1, à une quinzaine de mètres au sud de cette limite (fig.1, point G).

Ces données permettent de restituer d'une manière désormais relativement sûre le plan du noyau primitif de la cité, et de réinterpréter différemment les données issues des fouilles anciennes.

Le cœur triangulaire de Lattara

Telle qu'il apparaît désormais, le cœur ancien de la ville de Lattara présente une forme triangulaire (fig.2). Cette morphologie fut probablement dictée par la topographie primitive des lieux, c'est-à-dire les conditions environnementales rencontrées lors de l'installation de la cité, aux alentours de 500 av. n. è. Les contraintes topographiques de cette époque ne sont pas connues avec certitude, mais leur restitution a fait l'objet d'hypothèses plus ou moins étayées :

- il est aujourd'hui à peu près assuré que l'angle sud-est touchait au rivage de l'étang (voir les contributions réunies par Garcia 2002) ;
- l'existence d'un bras du Lez le long de la façade orientale est probable : elle repose sur plusieurs observations latérales effectuées lors des sondages du GAP (Py 1988, p.116) et des fouilles programmées (zone 6 et 19), mais n'a pas encore reçu de confirmation formelle que seule la fouille du chenal lui-même pourrait apporter ;
- les recherches en cours de J. López, Ph. Blanchemanche et Chr. Jorda sur la zone extra muros située devant la façade méridionale (voir le compte rendu ci-dessus) tendent également à restituer dans ce secteur une voie ou un plan d'eau à l'époque de la fondation de la cité, que concrétise des apports sableux successifs venant buter au rempart ;
- des couches sableuses ont également été observées le long de la tranchée d'épierrement de la courtine nord, côté extérieur (fig.1, point H) ; elles pourraient indiquer de même l'existence de zones en eau sur cette face de la ville. Rappelons que dans le sondage 16 du GAP, situé dans la parcelle DZ63 (c'est-à-dire à quelques mètres au nord de ce rempart), avait été repéré un profond « canal » ou « fossé » de direction est-ouest, comblé durant l'âge du Fer de sédiments limoneux et sableux (Py 1988, p.80-82).

Bien des vérifications seront encore nécessaires dans ces différents secteurs avant que l'on puisse comprendre exactement pourquoi la première ville de Lattara a été établie là avec cette forme là ; du moins apparaît-il que le facteur aquatique a joué selon toute probabilité un rôle majeur à la fois dans le choix du lieu et dans la délimitation de l'agglomération.

Il reste actuellement deux secteurs où le tracé précis de l'enceinte primitive est encore inconnu, aux angles sud-ouest et nord-est.

Au sud-ouest, il est à craindre que l'angle du rempart et la porte qu'on y suppose soient désormais inaccessibles, car situés au-delà du terrain acquis pour la fouille, sous une villa moderne (fig.2, point a).

Au nord-est, la quasi totalité du parcours de l'enceinte archaïque, tel qu'on peut la restituer aujourd'hui, se trouve dans le terrain appartenant à l'État. Il sera donc possible (à condition de

renoncer au projet de construire un parking à cet endroit) d'en connaître la configuration, et de résoudre à terme le problème que pose l'intégration à cette enceinte des tronçons découverts en 1980 sous la route de Pérols, dans le sondage 27 du GAP (Prades 1980a ; Py 1988, p.106-109 ; López 1996, p.28-34). Compte tenu d'une part des nouveaux éléments de topographie générale, et d'autre part des précisions apportées récemment par l'un des fouilleurs (Mendoza 2002), éclairant sur plusieurs points le rapport de fouille très embrouillé d'Henri Prades (Prades 1980), il est possible de proposer pour ces tronçons une nouvelle hypothèse de travail, en les interprétant comme les vestiges d'une porte à recouvrement placée dans l'axe de la rue principale 100 (fig.2, point b) ; cette hypothèse supposerait du même coup que l'angle nord-est de la ville présentait un tracé en pan coupé.

Il va de soi que cette nouvelle vision de la ville archaïque, limitée à une agglomération de 260 m d'est en ouest sur 200 m du nord au sud, soit un périmètre de 730 m enserrant une surface de 3,3 ha environ, remet en cause les hypothèses précédemment formulées sur l'implantation de l'habitat du premier âge du Fer, que l'on supposait étiré le long d'un bras du fleuve (Py 1988, p.128), ainsi que les estimations démographiques que j'avais proposées pour le IV^e s. (Py 1999), qu'il faut désormais sans doute diviser par deux ou trois. Dans cette perspective, les vestiges d'habitat archaïques repérés au nord de la route de Pérols (par exemple dans le sondage 25 du GAP : Py 1988, p.91-92) doivent être considérés comme des installations extra muros réparties le long du Lez oriental, du même type que celle de La Cougourlude au bord de la Lironde (Py 1988, p.109).

Il n'est pas douteux cependant que la ville de Lattes a largement débordé au cours du temps le périmètre de l'implantation primitive. Cette extension s'est faite apparemment de manière progressive, d'abord vers le nord à partir des IV^e-III^e s. av. n. è., puis vers le sud à partir du II^e s. av. n. è., comme le montre la chronologie des plus anciennes strates rencontrées dans les différents sondages du GAP. On ignore actuellement si ces extensions se sont accompagnées de la construction de nouveaux remparts, ce qui néanmoins, dans le contexte de la Protohistoire régionale, paraît probable.

Le plan urbain de la «vieille ville »

Grâce aux récents acquis de la fouille, le plan de ce que l'on doit désormais considérer comme la « vieille ville » de Lattara, confinée à l'intérieur de l'enceinte triangulaire dont on vient de parler, est plus facilement lisible (fig.1 et 2). Le réseau des rues et des quartiers dégagés en extension sur la majeure partie de la surface explorée appartient certes à une phase relativement récente (fin III^e-I^{er} s. av. n. è., c'est-à-dire l'époque illustrée par le quartier 30-35 qui fait l'objet de ce volume). Cependant, plusieurs éléments indiquent que cette planification plonge ses racines dans un passé beaucoup plus ancien.

Ce plan combine en fait deux principes d'organisation bien illustrés dans l'urbanisme proto-historique méridional : le schéma concentrique d'une part (comme par exemple dans le premier village de l'Île de Martigues), et le schéma en lanières d'autre part (comme dans le cas de Saint-Pierre-lès-Martigues ou de Nages II ancien par exemple).

Le principe concentrique est à Lattes concrétisé par l'existence d'un noyau central triangulaire, reproduisant en réduction la forme du rempart. Ce noyau est délimité par les trois rues principales qui drainent l'essentiel de la circulation vers l'intérieur et vers l'extérieur de la ville (rues 100, 116 et 137) et entouré sur les trois côtés par des quartiers périphériques appuyés au rempart. On a donc ici cinq composantes imbriquées : noyau central, rues principales, quartiers périphériques, enceinte et zones d'activité extra-muros.

Le principe laniéré est quant à lui mis en œuvre surtout dans la répartition des habitations du noyau triangulaire, au sein d'îlots très allongés dans le sens est-ouest, séparés par une alternance de rues charretières et de ruelles-drains, avec très peu de communications transversales dans le sens nord-sud. Il est également appliqué de manière moins systématique dans les quartiers périphériques (notamment à l'est), où des îlots de largeur variable sont disposés perpendiculairement au rempart et séparés par des ruelles.

Si la régularité de l'ensemble permet d'écarter l'idée d'une élaboration empirique progressive, la chronologie de la mise en place de cette trame n'est pas connue avec précision. Le fait que le dessin

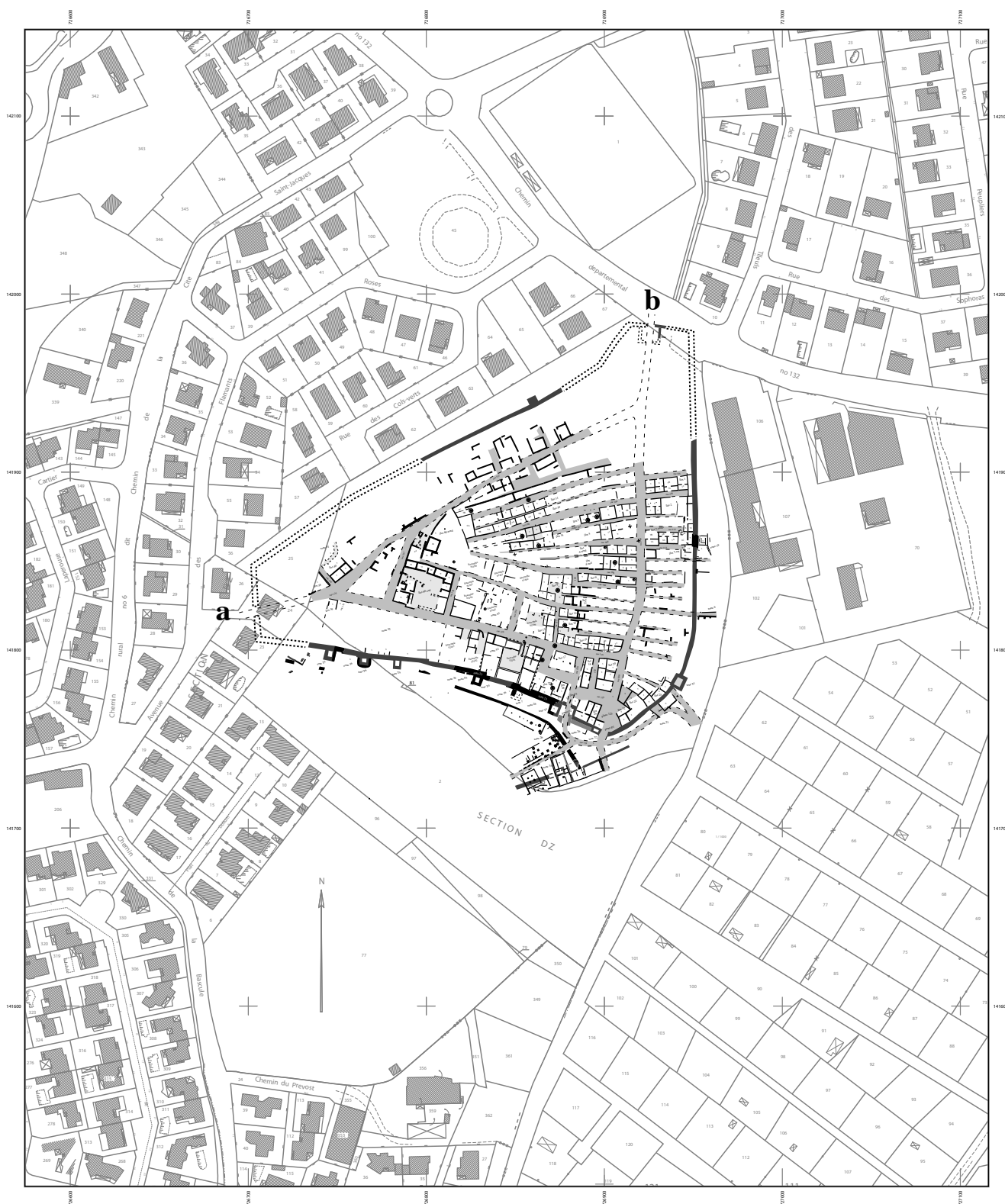


Fig. 2 : Plan du cœur ancien de la ville de *Lattara* sur fond cadastral moderne.

en soit intimement lié à celui de la fortification n'implique pas qu'elle remonte aux origines de la ville. Cependant plusieurs observations indiquent qu'elle est ancienne.

La création du noyau central doit évidemment être synchronisée avec celle des rues principales qui l'entourent. Or deux sondages stratigraphiques, l'un dans la rue 100 (Lebeauin 1996, p.116-118), l'autre dans la rue 116 (ibid. p.123-126) ont montré que l'existence de ces voies remontait au moins à la fin du Ve s. av. n. è. Concernant les îlots longilignes du noyau central, la fouille

stratigraphique profonde menée à l'extrémité est de l'îlot 4-sud a établi que ce quartier et les rues adjacentes existaient déjà au début du IV^e s. (Lebeaupin 1994). De même, pour les quartiers périphériques, les recherches conduites dans l'îlot 1 (Roux 1999 ; Belarte 2002) permettent de faire remonter l'existence de cet îlot au moins jusqu'au dernier quart du Ve s. av. n. è.

Bien que ces indications soient encore ponctuelles et préliminaires, elles tendent toutes à démontrer l'ancienneté de la mise en place du plan qui perdurera jusqu'à la fin de l'âge du Fer. Il serait en l'occurrence tentant de mettre cette planification urbaine en relation avec la réfection de l'enceinte au milieu du Ve s., dont on a montré le caractère à la fois monumental et général sur la majeure partie du périmètre exploré (López 1996, p.71).

Ces considérations générales rendent plus aisée la lecture et la compréhension du plan du noyau central. La morphologie longiligne des îlots, leur orientation, l'alternance des rues et des ruelles qui les séparent, constituent à l'évidence l'héritage contraignant d'une morphologie ancienne, reproduite de génération en génération depuis une époque bien antérieure à la fin du III^e s. (date des plus anciennes couches explorées dans ce quartier).

S'explique également mieux la convergence vers l'ouest des rues et ruelles (et donc des façades) des différents îlots : on voit maintenant que cette configuration s'inscrit dans le plan en éventail du noyau central de la ville, fait d'îlots longilignes, qui découle de la nécessité d'urbaniser un espace triangulaire, lui-même dicté par la forme générale de la cité archaïque. Les raisons du choix d'une trame laniérée unidirectionnelle pour lotir un triangle nous échappent, mais apparaît évidente à travers lui la volonté théorique d'urbaniser cet espace selon un plan régulier. En pratique, l'une des solutions retenues pour gérer la convergence des rues fut de faire alterner à la base du triangle, dans la partie la plus large (c'est-à-dire le long de la rue 100), des îlots à simple largeur de salle (par exemple îlots 4-nord et 8) et des îlots à double largeur (par exemple îlots 5 et 4-sud), ces derniers pouvant être rétrécis à une largeur simple vers l'ouest. C'est notamment le cas de l'îlot 5, double et large de 10 m à l'est, dont le prolongement dans le quartier 30-35, correspondant à l'îlot 35B, est à simple épaisseur de salle et mesure entre 4 et 4,5 m de large. C'est aussi le cas de l'îlot 4-sud, dont on perçoit le rétrécissement progressif tout au long de la rue 108.

Approche sociale de la répartition de l'habitat

La question se pose encore de savoir si la répartition des habitations à l'intérieur des îlots, dont on a souligné à plusieurs reprises la régularité, représente ou non l'héritage d'une disposition ancienne. Sur ce point, les données disponibles sur l'urbanisme du IV^e s. (analysées dans Lattara 12) et sur quelques maisons du Ve s. (fouillées récemment dans les zones 1 et 27) appellent une réponse nuancée.

Dans l'îlot 4-sud, on a certes pu montrer dans deux habitations contiguës la permanence de la répartition de l'espace et de l'axe des murs mitoyens, rebâti plusieurs fois les uns à l'aplomb des autres, alors même que l'emplacement des façades sur les rues pouvait varier sensiblement au cours du temps, ce qui a conduit à conclure à la fixité des lots attribués à chaque famille (Lebeaupin 1994).

Cependant, dans la zone 1, ce sont les limites générales de l'îlot qui restent invariables, tandis qu'à l'intérieur la répartition de l'espace entre les différentes maisons change selon les phases, avec des intervalles durant lesquels une partie du quartier peut ne pas être bâtie (Roux 1999).

Une situation semblable est observable dans la zone 27 pour les Ve-III^e s. : l'existence de phases à urbanisation lâche, laissant subsister de larges aires non bâties ou occupées par des structures légères, rompent la continuité architecturale et permettent à plusieurs reprises une redéfinition des divisions de l'îlot, et donc de la forme des maisons, seule perdurant la direction des axes liée à celle du rempart.

Il ressort de ces exemples qu'il ne faut pas rechercher une régularité ni une permanence dans la disposition et dans la forme des maisons au sein des îlots urbains, même si la définition globale de ceux-ci est très ancienne et perdure durant tout l'âge du Fer.

Cela n'empêche pas de considérer que la répartition de l'habitat en lots de taille modeste et relativement égale constitue une donnée traditionnelle et durable sur le plan à la fois architectural et social. En effet, les résultats acquis sur les phases anciennes de l'urbanisme indiquent que ce type

de répartition existait déjà dans la deuxième moitié du Ve s., selon un module moyen tournant autour de 50-60 m² par lot. La perdurance de ce module jusqu'au Ier s. av. n. è. a été largement reconnue dans plusieurs zones de la ville : ainsi pour les IIIe-IIe s. dans les îlots 1, 4-sud, 8, 16, 31, et pour le Ier s. dans les îlots 4-nord, 30, 35A et 35B. Les maisons de taille réduite bâties dans ces lots, comprenant entre 1 et 4 pièces, avec ou sans espace extérieur privatisé, correspondaient certainement aux habitations ordinaires des Lattois, sinon obligatoirement aux habitations des Lattois ordinaires.

L'habitat des « élites »

On opposera à ces maisons traditionnelles les demeures plus grandes, munies d'une cour intérieure ou latérale enclose dans le bâti, de surface nettement supérieure.

Ces maisons à cour entrent dans une catégorie (groupe 5 de Py 1996, p.235) de mieux en mieux illustrée sur le site de Lattes (alors même que les parallèles régionaux avérés restent fort rares). Depuis la découverte d'un premier spécimen dans l'îlot 9 (maison 901, milieu IIe s., surface 273 m² : Garcia 1994 ; 1996a) (fig.1, point I), d'autres sont venues s'ajouter dans l'îlot 16 (maison 1605, première moitié du IIe s., 148 m² : Py 1996, p.213-215) (fig.1, point J), dans l'îlot 13 (maison 1301, première moitié du IIe s., 407 m² : Py 1996, p.207-209) (fig.1, point K), dans l'îlot 35 (maison 3501, fin IIe-début Ier s., 181 m²) (fig.1, point M) et plus récemment dans l'îlot 52 (maison 5201) (fig.1, point L), où est actuellement en fouille, sous la direction de Michael Dietler et Andreu Moya, la maison à cour la plus ancienne (deuxième moitié IIIe s.-début IIe s.) et la plus vaste (619 m²) attestée sur le site (cf. le chapitre consacré à cette maison dans le présent rapport).

La maison 3501, bâtie à la fin du IIe s. et réaménagée vers -75 (fig.1, point M), est la plus récente de cette série préromaine. Elle représente en fait, dans une vision diachronique, une transition vers la *domus* augustéenne illustrée à Lattes par la grande maison de l'îlot 60 (maison 6001, vers le changement d'ère, 725 m² : Monteil 2000) (fig.1, point N), cette dernière pouvant dans cette perspective apparaître tout autant comme une tradition des maisons à cour locales que comme un signe de romanisation.

Une problématique semblable, touchant au thème de l'acculturation, existe d'ailleurs pour les maisons à cour lattoises du IIe âge du Fer : j'avais proposé (Py 1996, p.250), comme D. Garcia (1996), d'y voir l'application possible de modèles méditerranéens (grecs ou italiques, et probablement les deux à travers le relais massaliète), ou plus exactement une transposition de tels modèles dans un contexte indigène, avec une facture traditionnelle. Cette hypothèse – que peut conforter la publication récente du plan d'une maison hellénistique de Marseille (Hesnard 1999 ; Conche 2001, p.138 : 390 m², 250-50 av. n. è.), assez ressemblante pour ce qui est de son organisation à plusieurs spécimens lattois –, a été contestée (Chazelles 1999, p.490) et reste évidemment à vérifier : les fouilles actuelles dans la zone 52 et celles à venir d'autres maisons semblables repérées dans le même quartier, amplifiant considérablement la documentation, devraient permettre d'avancer sur ce terrain.

Il est en tout cas patent que l'apparition de ces grandes maisons concrétise dans l'habitat une différenciation sociale qui auparavant ne s'y voyait pas. L'idée n'est pas, en l'occurrence, que les périodes antérieures ne connaissaient pas dans ce domaine de stratification : un habitat apparemment égalitaire – en termes de surface, de plan, d'aménagements, d'équipement mobilier – peut en effet masquer bien des différences dans la condition de ceux qui l'habitent ; mais plus précisément que ces différences ne s'exprimaient pas là. Le fait que certains habitants de Lattara aient eu à une certaine époque le désir et les moyens (matériels et politiques) de transcrire dans leur maison leur statut social marque certainement plus un changement dans la nature de leur pouvoir et l'origine de leur condition que l'émergence d'une différenciation dans une société auparavant non (ou moins) stratifiée.

Désintégration romaine

Pour finir, il conviendra d'opposer la forte intégration, aux IIIe-Ier s. av. n. è., de l'urbanisme préromain dans l'histoire et dans le contexte de la ville protohistorique, à la désintégration dont té-

moigne l'évolution des données à la période romaine, bien que l'on ne perçoive cette dernière qu'à travers de minces indices résiduels. Tout paraît en effet changer à partir de l'époque augustéenne, comme en témoigne les fouilles de la zone 60 (cf. *supra* la contribution de G. Piqués) : les îlots antérieurs sont sectionnés au profit d'une vaste place triangulaire ; ils sont recouverts en partie par des bâtiments probablement publics sans liens avec les structures précédentes ; des puits creusés au milieu des rues témoignent de surcroît du démantèlement du réseau viaire en place depuis plusieurs siècles. Ces mutations, déjà ressenties dans d'autres quartiers du noyau central de la ville où l'on avait noté le recouvrement des îlots par des aires ouvertes du type jardin (Py 1990, p.227, 232, 244 ; Sternberg 1994, p.92, 95 ; Fiches 1994, p.372), laissent entrevoir une recomposition radicale du paysage urbain durant le Haut-Empire, parallèlement à l'extension de la cité bien au-delà de ses limites primitives.

Bibliographie

- Belarte 2002 : C. Belarte et J.-C. Roux, Recherche sur l'habitat ancien de Lattes : le quartier de la zone 1 dans la deuxième moitié du Ve s. av. n. è., dans M. Py dir. Lattes 2002, rapport de fouilles intermédiaire, Lattes, 2002.
- Chazelles 1996 : C.-A. de Chazelles, Les techniques de construction de l'habitat antique de Lattes, dans M. Py, dir., Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes, Lattara 9, 1996, p. 259-328.
- Chazelles 1999 : Cl.-A. de Chazelles, Les maisons de l'Âge du Fer en Gaule méridionale, témoins de différentes identités culturelles et reflets d'une certaine disparité sociale, dans Habitat et société, XIXe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, APDCA, Antibes, 1999, p.481-498.
- Conche 2001 : F. Conche, Les fouilles du 9 rue Jean-François Lecas, dans Marseille, trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René, Études Massaliètes 7, 2001, p.131-136.
- Fiches 1994 : J.-L. Fiches, Les céramiques d'époque romaine (Ier s. av. n. è.-IIe s. de n. è.) dans D. Garcia, dir. Exploration de la ville portuaire de Lattes, Les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur, Lattara 7, 1994, p.333-372.
- Garcia 1990 : D. Garcia, Urbanisme et architecture de la ville de Lattara aux IIIe-Ier s. av. n. è., premières observations, dans M. Py, dir., Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur, Lattara 3, 1990, p.303-316.
- Garcia 1991 : D. Garcia et P. Weidelt, Prospection géophysique et fouilles en extension, dans M. Py, dir., Système d'enregistrement, de gestion et d'exploitation de la documentation issue des fouilles de Lattes, Lattara 4, Lattes, 1991, p.65-70.
- Garcia 1994 : D. Garcia, Une maison à cour de plan méditerranéen à la fin de l'âge du Fer à Lattes (l'îlot 9 au IIe s. av. n. è.), dans Exploration de la ville portuaire de Lattes, Les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur, Lattara 7, 1994, p.155-169.
- Garcia 1996 : D. Garcia, Dynamique de développement de la ville de Lattara: implantation, urbanisme et métrologie (VIe s. av. n. è.-IIe s. de n. è.), dans Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes, Lattara 9, 1996, p.7-24.
- Garcia 1996a : D. Garcia, Le passage de la maison de type protohistorique à la maison gallo-romaine, l'exemple de Lattes (Hérault), dans La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise, Actes du colloque d'Avignon (11-13 novembre 1994), Documents d'Archéologie Vauclusienne, 6, 1996, pp. 144-153.
- Garcia 1999 : D. Garcia, La gestion de l'espace urbain de la cité de Lattes au IVe siècle avant notre ère, dans: M. Py, dir., Recherches sur le IVe siècle avant notre ère à Lattes, Lattara 12, Lattes, 1999, p.641-650.
- Garcia 2002 : D. Garcia et L. Vallet dir., L'espace portuaire de Lattes antique, Lattara 15, Lattes, 2002, 224 p.
- Hesnard 1999 : A. Hesnard, M. Moliner, F. Conche et M. Bouiron, Parcours de ville. Marseille: 10 ans d'archéologie, 2600 ans d'histoire, Catalogue d'exposition, Edisud, 1999.
- Lebeaupin 1994 : D. Lebeaupin, Fouilles dans l'îlot 4-sud, l'évolution de deux maisons mitoyennes (IVe s. av. n. è.-Ier s. de n. è.), dans D. Garcia dir., Exploration de la ville portuaire de Lattes, Les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur, Lattara 7, 1994, p.29-79.
- Lebeaupin 1996 : D. Lebeaupin, Les rues et places de Lattes, stratigraphie, fonction et évolution des voies publiques, dans Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes, Lattara 9, 1996, p.103-139.
- López 1996 : J. B. López et A. Net, L'enceinte de la ville antique de Lattes, dans M. Py dir., Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes, Lattara 9, 1996, p.25-82.
- Marchand 1971 : G. Marchand, H. et M. Prades, H. Salanson, Bilan sommaire de huit années de fouilles à Lattes, Bulletin de la Société Scientifique de Sète et de sa Région, 3, 1971, p.62-79.
- Mendoza 2002 : A. Mendoza, Á propos du sondage 27 du Groupe Archéologique Painlevé à Lattara (Lattes, Hérault): réalités et hypothèses..., Archéologie en Languedoc, 26, 2002, p.69-79.
- Monteil 2000 : M. Monteil, M.-N. Pascal et S. Raux, Recherches sur l'habitat récent de Lattes, les îlots 60-nord et 60-sud entre le Ier s. av. n. è. et le Ier s. de n. è., dans Lattes 2000, rapport de fouille triennal, p.263-290.
- Prades 1980 : H. Prades et le Groupe Archéologique Painlevé, Lattes, sondage 27: fouille d'urgence route de Pérols, Rapport déposé à la D.R.A., 1980, 17 p. dact.
- Prades 1980a : H. Prades, Les murailles de Lattara, Journal communal de Lattes, 13, 1980, p.18.
- Py 1988 : M. Py, Sondages dans l'habitat antique de Lattes: les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985), Lattara 1, 1988, p.65-146.

Py 1990 : M. Py et J. Lopez, Histoire de l'îlot 4-nord. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIe s. av. n. è.-Ier s. de n. è.), dans Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur, Lattara 3, 1990, p.211-246.

Py 1993 : M. Py et D. Garcia, Bilan des recherches archéologiques sur la ville portuaire de Lattara (Lattes, Hérault), Gallia, 50, 1993, p.1-93.

Py 1996 : M. Py, Les maisons protohistoriques de Lattara (IVe-Ier s. av. n. è.), approche typologique et fonctionnelle, dans Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes, Lattara 9, 1996, p.141-258.

Py 1999 : M. Py, La cité de Lattara dans le contexte économique et politique du IVe siècle, dans: M. Py, dir., Recherches sur le IVe siècle avant notre ère à Lattes, Lattara 12, Lattes, 1999, p.651-662.

Py 2003 : M.Py et M. Dietler, Une statue de guerrier découverte à Lattes, Documents d'Archéologie Méridionale, 26, 2003, p.235-249.

Roux 1999 : J.-Cl. Roux, Histoire et évolution de l'habitat dans la zone 1 de Lattes, les îlots 1B, 1C et 1D du IVe siècle avant notre ère, dans: M. Py, dir., Recherches sur le IVe siècle avant notre ère à Lattes, Lattara 12, Lattes, 1999, p.11-128.

Sternberg 1994 : M. Sternberg, Histoire de l'îlot 5, stratigraphie, architecture et aménagements (IIe s. av. n. è.-IIe s. de n. è.), dans D. Garcia, dir., Exploration de la ville portuaire de Lattes, les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur, Lattara 7, 1994, p.81-96.